
GERARDIN Glenn

diplômé AS en 2018



glenn_gerardin@hotmail.com

UNIVERSITÉ DE LIÈGE



Faculté de Droit, de Sciences
Politiques et de Criminologie



Quartier du Sart Tilman B31

Cours de droit, psychologie,
sociologie et méthodologie...

MASTER EN CRIMINOLOGIE

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

LA CRIMINOLOGIE

Il s'agit de l'étude scientifique de la nature, des causes, du développement et du contrôle des phénomènes criminels (infractions au sens large) d'un point de vue individuel et social. La criminologie mêle donc des aspects scientifiques, juridiques, psychologiques et sociologiques.

ACCES AU MASTER

Accès direct au master avec un bachelier en Droit, Sciences humaines ou en Psychologie de l'Université de Liège. **120 crédits**. Passerelle depuis de nombreux bachelier dont celui d'Assistant social. Des **crédits supplémentaires** (+/- 21 crédits) sont rajoutés pour un total de 141 crédits.

LA PASSERELLE

21 crédits supplémentaires (peut varier selon les années). Ces crédits sont des cours de Bachelier 1, 2 ou 3 en Droit ou Psychologie à l'Université de Liège.

Ces 141 crédits sont étalés sur les 2 ans du master ou, si vous le souhaitez, sur les 3 ans du master (qui n'est pas une obligation).

L'étudiant peut avoir un **maximum de 75 crédits par année** dans son cursus scolaire. Les 21 crédits supplémentaires sont à valider en priorité.

Le choix du cursus est réalisé en début d'année scolaire avec le service administratif (=apparitorat).

Concrètement, si vous réalisez le master en 2 ans, cela veut dire qu'en **1^{re} année de master**, vous aurez à valider l'entièreté des crédits supplémentaires + une partie des crédits de master 1. En **2^e année de master**, il vous restera donc à valider les crédits restants de master 1 + les 60 crédits de master 2.

MODALITÉS DU MASTER

- Master 1 : Cours, examens écrits/oraux et quelques travaux de groupe.
- Master 2 : Stage de 200 heures, cours, examens écrits/oraux et mémoire.
Le nombre d'heures de cours est nettement inférieur en master 2 en comparaison avec le master 1 pour permettre la réalisation du stage et la progression dans le mémoire.

STAGE

Un stage d'une durée de 200 heures est à réaliser dans un lieu de stage choisi, l'étudiant étant responsable de la recherche de stage. Des événements sont notamment organisés à cet effet par l'Université.

Ce stage se réalise sous la supervision d'un professeur.

Il s'agit essentiellement d'un stage d'observation, même si les objectifs sont à définir avec le superviseur et l'encadrant institutionnel.

Les milieux de stage concernent tant les auteurs d'infractions que les victimes, l'éventail de possibilité est donc grand et se rapproche de celui des assistants sociaux :

- Institut de médecine légale.
- Brigade des mœurs (POLICE).
- Maisons de justice.
- Centre régional pour l'intégration.
- Tribunal d'application des peines.
- Fédération Ar-en-Ciel Wallonie.
- Service d'Assistance Policière aux Victimes.
- Aide carcérale.
- Parquet.
- Prison de Lantin.
- Police locale et fédérale.
- Service de prévention des villes.
- IPPJ Saint-Hubert.
- Securitas training.

... mais l'étudiant peut proposer de lui-même un lieu de stage.

MÉMOIRE

Le mémoire est à réaliser en lien avec le lieu de stage mais pas forcément sur le lieu de stage. Par exemple un stage peut être réalisé à la police locale d'Arlon et le mémoire traiter de problématiques propres au système policier belge avec un échantillon de policiers liégeois.

À l'heure actuelle, ce mémoire prend la forme d'un article scientifique (entre 20 et 30 pages). La méthodologie, qu'elle soit qualitative, quantitative ou mixte, est très rigoureuse.

En fonction du sujet du mémoire, un promoteur est attribué.

COMPARAISON UNIVERSITÉ-HAUTE ÉCOLE

- La taille : qu'il s'agisse des bâtiments, des auditoriums, du nombre d'étudiants... tout est bien plus grand en comparaison avec l'Hénallux et HERS Arlon. C'est particulièrement vrai pour les crédits supplémentaires qui sont donnés au BAC 1-2-3 avec parfois 400 étudiants dans un même auditoire.
- Difficulté : si les cours sont moins nombreux et l'horaire allégé en comparaison avec les études d'AS, la quantité de matière à retenir et étudier est largement supérieure.
- Contact avec les professeurs : tous les professeurs sont disponibles et à l'écoute, donc sensiblement identique à la haute école.
- Passerelle : certains cours de passerelle seront superposés avec des cours de master I. Ces cours sont alors podcastés (vidéo-filmés) pour que l'étudiant puisse se remettre en ordre.
- Syllabus et diapos : les syllabi sont à acheter ou imprimer soi-même. Une majorité des professeurs utilisent des PowerPoint qu'ils mettent avant ou après le cours à disposition des étudiants.
- Nombres d'heures de cours : voir ci-dessous un exemple d'une semaine du premier et deuxième quadrimestre de master I (cursus de 73 crédits).

08:00 Cours Les institutions judiciaires, Partin B4 A604 (0/75)	09:00 Cours Théories criminologiques (CRIM2 B33 Trifac 3 (-1/40)	08:00 Cours Les institutions judiciaires, Partin B7a A500 (0/7)	09:00 Cours Criminalistique générale (CRIM2 B31 Tocqueville (2/84)	11:00 Cours Construction des données en cri B31 De Méan (2/102)
09:00 Cours Psychiatrie sociale (CRIM2164-A- B31 Marx (4/84)		09:00 ce cours n'est pas accessil Cours Personnalités délinquantes et tra B6d C26 (-1/26)	10:00 Cours Médecine légale (CRIM2163-A-a) B31 Tocqueville (2/84)	13:00 Cours Droit de la jeunesse (DROI2111- B31 Domat (0/89)
13:00 Cours Principes de droit pénal (DROI12 B31 Laurent (4/89)			13:00 Cours Introduction à la victimologie (CF B31 Laurent (4/89)	
14:00 Cours Les institutions judiciaires, Partin B7a A500 (0/7)			15:00 Cours Démarches de recherche en crim B31 Tocqueville (2/84)	
15:00 TP Travaux pratiques Principes de droit pénal (DROI12 B31 Laurent (4/89)				

08:00 Ce cours n'est pas accessil Cours Psychologie criminologique (PSY B4 A304 (0/30)	09:00 Cours Méthodologie de la recherche q B31 Weber (0/91)	13:00 Cours Méthodes d'interventions clinic B31 Portalis (2/89)	10:00 le cours débute le 14/02 Cours Criminologie appliquée (CRIM221 B33 Trifac 3 (-1/40)	08:00 Cours Prévention et politiques public B31 Laurent (4/89)
10:00 Cours Prisons et emprisonnement (CRI B33 Trifac 3 (-1/40)	11:00 le cours débute le 12/02 Cours Pénologie (CRIM2104-A-a) B31 Domat (0/89)			13:00 Cours Principes de procédure pénale (I B31 Laurent (4/89)
13:00 Cours Police et fonction de police en Be B31 Tocqueville (2/84)				15:00 Travaux pratiques Principes de procédure pénale (I B31 Laurent (4/89)
15:00 Cours Méthodologie de la recherche q B31 Mahaim (1/110)				

DÉBOUCHÉS

- Monde carcéral (direction).
- Police.
- Plan de prévention des villes.
- Maisons de justice.
- Sécurité privée.
- IPPJ.
- Assistance aux victimes.
- Diverses ASBL prenant en charge tant les victimes que les auteurs.
- ...

EN TANT QU'AS...

Être diplômé en tant qu'AS est un bon avantage pour entamer le master en criminologie. Les études d'AS permettent de se familiariser avec le droit pénal, le droit de la jeunesse, le droit civil... qui sont étudiés en criminologie. Les études d'AS donnent également de solides bases en matière de déontologie et de rapport au bénéficiaire, des thématiques qui sont également étudiées dans ce master. Enfin, contrairement aux personnes ayant réalisé leur bachelier à l'Université, les AS ont déjà réalisé 3 stages dont le stage de 3^e pour lequel les exigences sont supérieures à celles attendues en stage de Master 2 en Criminologie.

D'AUTRES QUESTIONS ?

- Site de la faculté de droit, de sciences politiques et de criminologie : https://www.droit.uliege.be/cms/c_3220464/fr/fdspsc
- Site de l'Université de Liège : https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/portail-uliege
- Programme d'étude : https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20192020/programmes/D2UCRI01_C.html
- Email : glenn_gerardin@hotmail.com